

Metz, le 25 juin 2021

COMMUNIQUE

Multiplication des dégradations sur le Mont Saint Quentin : Metz Métropole renforce la sécurité du site !

*Depuis plusieurs semaines, le site classé du Mont Saint Quentin (700 hectares protégés pour son patrimoine naturel, ses paysages et sa centaine d'ouvrages militaires), **fait l'objet de nombreuses incivilités et dégradations**. Cette situation devenant inacceptable, une réunion de crise s'est tenue en présence d'élus, du SDIS et des services de la métropole.*

Selon Jean-François LOSCH, Maire de Lessy et conseiller délégué à la protection et à la valorisation du Mont Saint Quentin, « *Le besoin de liberté exprimé par les habitants ne peut se faire sans le respect du site et des règles d'usages aujourd'hui affichées. **Notre poumon vert doit être mieux protégé** des feux et campements sauvages, des dégradations portées sur le patrimoine militaire et les pelouses calcaires, ou des atteintes portés aux troupeaux par simple plaisir... **Quand le feu aura tout ravagé, il sera trop tard pour réagir !** ».*

Ainsi, en lien direct avec les forces de l'ordre locales et de la sécurité incendie, de nouvelles mesures sont prises pour éviter les intrusions dans les sites fermés au public tels que le Fort de Plappeville ou Girardin, les dégradations volontaires des équipements utiles à la gestion des accès (barrière, cadenas, grille) et les fêtes sauvages non autorisées. En plus des arrêtés pris par les Maires des 6 communes pour réglementer ces sujets, **la société de surveillance ACAL-SECURITE** interviendra désormais du vendredi soir au dimanche soir, ainsi que les jours fériés.

Mandatée par Metz Métropole, cette société bénéficiera le jour de l'appui des bénévoles de l'Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel (AAPPAN), et des Rangers du Grand Est, qui constituent à eux deux la **brigade verte du Mont Saint Quentin**, dans un rôle de médiation.

Toute nouvelle infraction sera désormais suivie d'un dépôt de plainte et d'une verbalisation le cas échéant.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-metropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr